

Entente auxiliaire sur la planification (2 études de la Sysco)

1976-77	\$ 38,140
1977-78	74,850
	\$ 112,990

Entente auxiliaire sur le développement industriel (réparations majeures de la Sysco)

1979-80	\$ 138,000	(L'engagement maximal du
1980-81	3,645,000	MEER envers la Sysco dans le
		cadre de cette entente auxiliaire
	\$ 3,783,000	s'élève à \$6,000,000)

Sysco II

Quote-part fédérale \$77 millions

2) Aucun prêt n'a été garanti ou non par le MEER.

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

Question n° 2453—M. Murphy:

Selon l'année et le total général, combien d'argent le gouvernement a-t-il accordé à la Société de développement du Cap-Breton (Devco) sous forme de fonds a) d'immobilisations, b) destinés à compenser les pertes, c) totaux au titre de la préretraite et des pensions?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): La Société de développement du Cap-Breton m'informe que la réponse est la suivante:

Période	(b) Pertes au cha- pitre du charbon \$000	(a) Fonds d'im- mobi- lisa- tions au cha- pitre du char- bon	Développe- ment industriel	(c) Pensions, totaux pré- retraite (1)
Neuf mois se terminant le 31 décembre 1968	17,000	25,000	20,000	886
Année se terminant le 31 décembre 1969	21,935			2,762
Année se terminant le 31 décembre 1970	25,778			4,522
Année se terminant le 31 décembre 1971	28,830			5,630
Année se terminant le 31 décembre 1972	32,625	9,459		6,545
Année se terminant le 31 décembre 1973	30,434	1,966	7,000	7,005
Trois mois se terminant le 31 mars 1974	5,464	4,939		1,790
Année se terminant le 31 mars 1975	28,927	22,265	8,660	8,324
Année se terminant le 31 mars 1976	13,941	27,777	5,096	9,520
Année se terminant le 31 mars 1977	25,540	27,100	4,785	11,238
Année se terminant le 31 mars 1978	21,976	14,476	7,340	13,364
Année se terminant le 31 mars 1979	10,726	26,105	7,312	14,309
Année se terminant le 31 mars 1980	13,980(2)	34,611	7,835	15,926
Année se terminant le 31 mars 1981	5,677	60,442	8,225	17,707
	\$282,933	\$254,140	\$76,253	\$119,528

Questions au Feuilleton

Le total des fonds accordés à la Société de 1968 au 31 mars 1981 est réparti comme suit:

Fonds d'immobilisations au chapitre du charbon:	\$254,140,000
Pertes au chapitre du charbon:	282,933,000
Développement industriel:	76,253,000
	\$613,326,000

(1) Les pensions, les paiements de pension et de préretraite sont inclus dans le crédit «pertes au chapitre du charbon»; ainsi, ils sont inclus dans les chiffres de la colonne «pertes au chapitre du charbon» dans le tableau précédent de même qu'ils apparaissent dans la colonne désignée pour ces montants.

(2) Les fonds nets dont on a besoin pour couvrir les pertes au chapitre du charbon de l'année se terminant le 31 mars 1980 ont en fait été puisés dans le budget supplémentaire (B) de l'année se terminant le 31 mars 1981.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

Question n° 2467—M. Cossitt:

1. Par province, combien y a-t-il approximativement de personnes ou de sociétés familiales limitées qui se livrent à l'agriculture sous toutes ses formes et quel pourcentage estimatif paie des impôts sur le revenu?

2. Au cours de la dernière année pour laquelle on dispose de chiffres, le nombre des enquêtes ou poursuites pour non-paiement d'impôts sur le revenu a-t-il augmenté dans deux provinces en particulier et, le cas échéant, dans quelles provinces et combien y a-t-il eu d'enquêtes ou poursuites?

M. Claude Tessier (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): 1. Voici le nombre de contribuables ayant déclaré un revenu (ou une perte) agricole, ainsi que le pourcentage de ces contribuables qui ont payé leur impôt pour 1979 (la plus récente année disponible):

	Contribuables œuvrant dans le domaine agricole		
	Nombre	Nombre ayant payé leur impôt	% du total
Terre-Neuve	496	313	63.1
Île-du-Prince-Édouard	3,426	2,275	66.4
Nouvelle-Écosse	5,685	4,159	73.2
Nouveau-Brunswick	4,312	2,891	67.0
Québec	46,412	20,831	44.9
Ontario	115,767	71,629	61.9
Manitoba	43,357	23,275	53.7
Saskatchewan	93,372	63,476	68.0
Alberta	89,023	59,306	66.6
Colombie-Britannique	26,951	20,049	74.4
Autres*	550	358	65.1
Canada	429,351	268,562	62.3

* «Autre(s)» comprend les territoires du Yukon et du Nord-Ouest, ainsi que les non-résidents qui ont déclaré un revenu agricole.

2. Durant l'exercice financier 1980/81, le Québec et l'Ontario ont été les deux provinces les plus touchées par les enquêtes ou les poursuites à l'endroit de contribuables ayant omis de payer leur impôt sur le revenu.

	Nombre d'enquêtes	Nombre de poursuites
Québec	48	25
Ontario	116	69
Canada entier	257	158